

Avec



Que pensent les salariés de leurs représentants du personnel?

20 juin 2017



Méthodologie

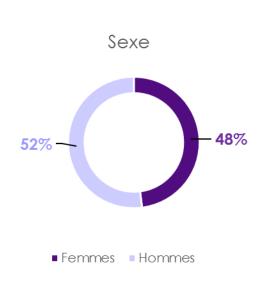
Méthodologie et structure échantillon de l'enquête

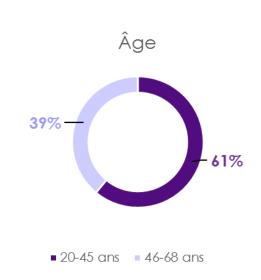


- L'institut Occurrence a mené pour Technologia au cours du mois de mai 2017 une enquête en ligne auprès de :
 - ❖ 1 024 salariés âgés de 18 ans et plus, en France métropolitaine (représentatif en terme de répartition géographique, de sexe, d'âge et de CSP)
 - * Travaillant dans des entreprise du secteur privé de 50 salariés et plus
 - Aucun représentant du personnel n'a répondu à cette étude
- □ Dans ce rapport, cet échantillon est nommé « salariés »

Structure échantillon de l'enquête

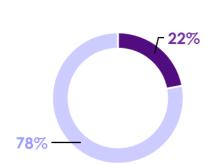




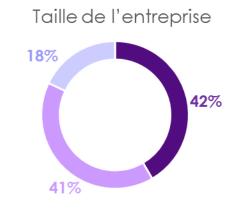




Situation professionnelle



Localisation



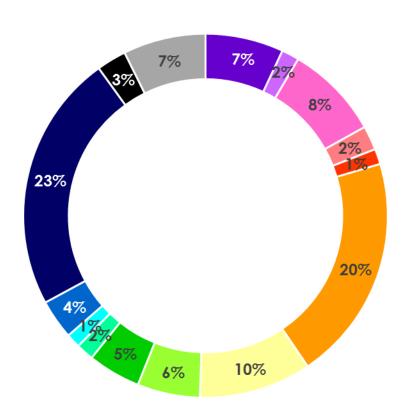
Profession intermédiaire

■ Île-de-France Autres regions ■ De 50 à 249 salariés 5 000 salariés et plus De 250 à 4 999 salariés

Secteur d'activité



Quel est le secteur d'activité de votre structure actuelle ? Question à réponse unique | 1 024 répondants



- Activités financières et d'assurance
- Activités immobilières
- Activités pour la santé humaine
- Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien
- Agriculture
- Autre
- Autres activités de services (hors activités extra-territoriales)
- Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- Construction
- Enseignement
- Hébergement et restauration
- Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
- Industrie
- Information et communication
- Transports et entreposage

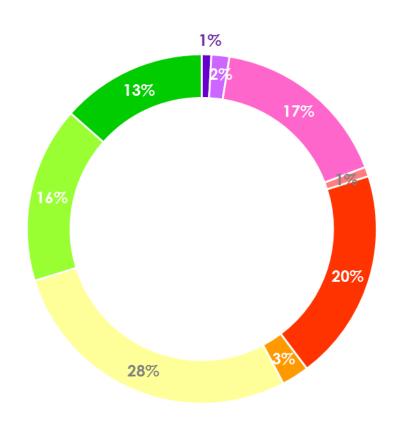


1-Le profil des salariés

Niveau d'études



Quel est votre niveau d'études ?



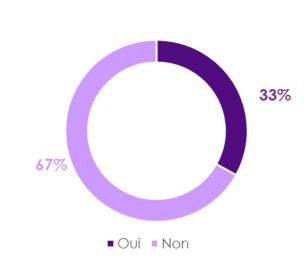
- Sortie en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (de la 6e à la 3e),
- Abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.
- CAP ou BEP,
- Sortie de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale.
- Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent,
- Abandon des études supérieures sans diplôme.
- Diplôme de niveau bac+2: DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales...
- Diplôme de niveau bac+3 ou 4 : licence, maîtrise ou équivalent.
- Diplôme de niveau égal et supérieur à bac+4 ou 5 : master, doctorat, diplôme grande école...

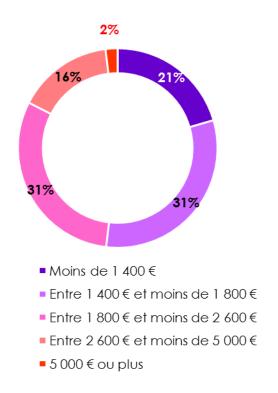
Management et salaire



Encadrez-vous un collaborateur ou une équipe de collaborateurs ? Question à réponse unique | 1 024 répondants







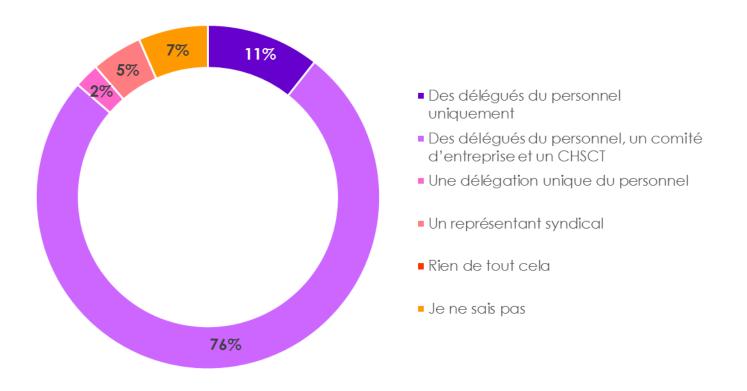


2- Leur vision des instances représentatives du personnel

Représentation du personnel dans les entreprises des répondants



Quels sont les représentants du personnel présents dans votre entreprise ?

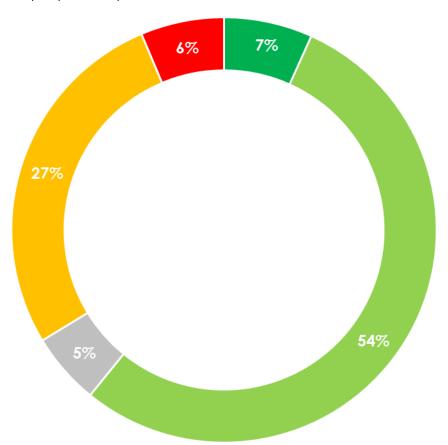


61% des salariés indiquent connaître au moins en partie le rôle des instances représentatives du personnel



Quelle connaissance avez-vous du rôle des instances représentatives du personnel ?

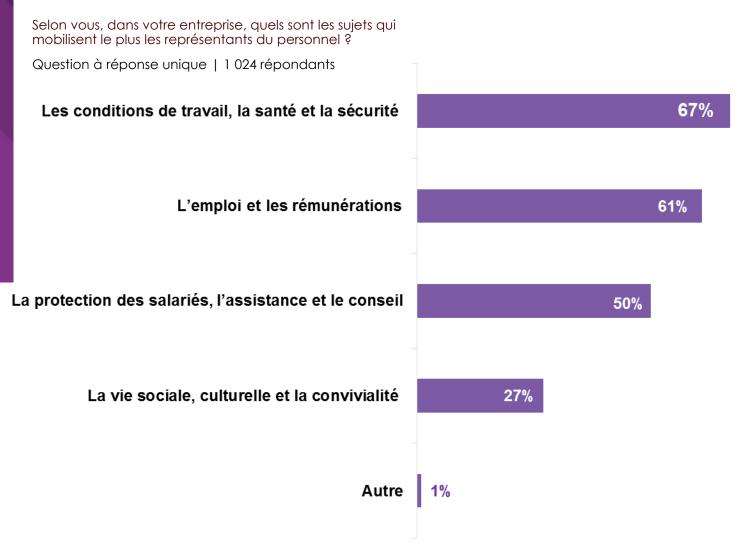
Question à réponse unique | 1 024 répondants



Très bonne
Plutôt bonne
Je ne sais pas
Plutôt mauvaise
Pas bonne du tout

« Les conditions de travail, la santé et la sécurité » est le 1^{er} sujet de mobilisation des RP perçu par les salariés





Au cours des 12 derniers mois, 1 salarié sur 4 a été amené à solliciter un ou plusieurs représentants du personnel

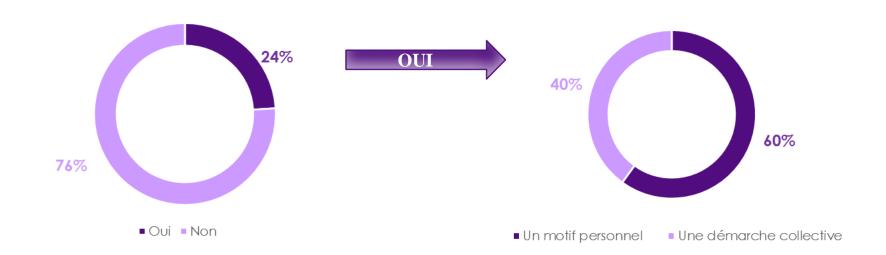


Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été amené à solliciter un ou plusieurs représentants du personnel ?

Question à réponse unique | 1 024 répondants

A quel sujet ?

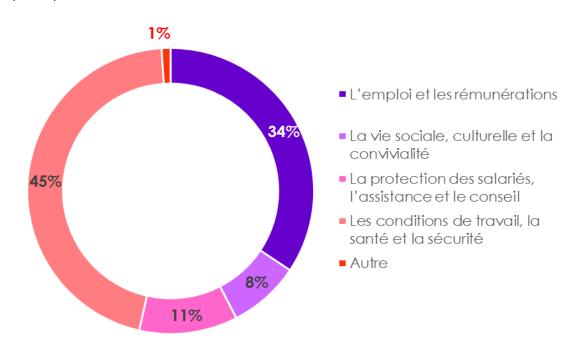
Question à réponse unique | 249 répondants



Lorsque la démarche de sollicitation des RP est collective, elle concerne prioritairement « Les conditions de travail, la santé et la sécurité »



Cette démarche collective était de quelle nature ?



Les salariés sont majoritairement convaincus de la nécessité de disposer de plusieurs instances représentatives du personnel

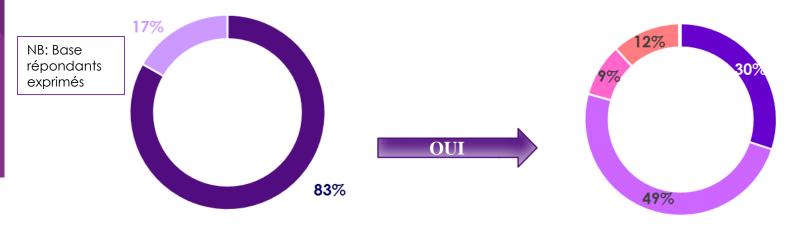


Pensez-vous qu'il soit préférable de disposer de plusieurs instances représentatives du personnel ?

■ Oui ■ Non

Question à réponse unique | 824 répondants

Pourquoi pensez-vous qu'il soit préférable de disposer de plusieurs instances représentatives du personnel ?

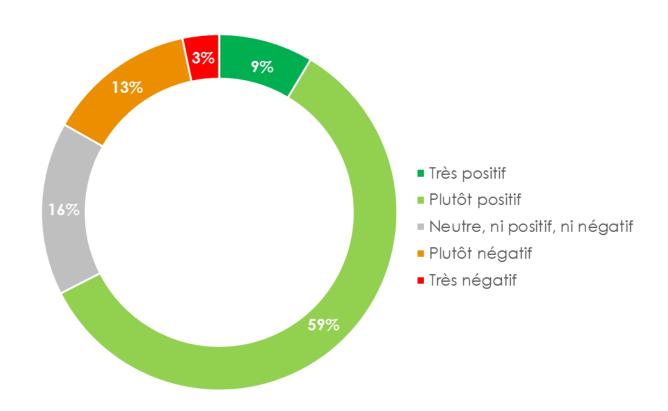


- Cela est plus simple : chaque instance a un rôle bien défini
- Cela permet de mieux défendre l'intérêt les salariés
- Cela garantit de disposer d'une instance dédiée aux conditions de travail
- Cela assure un meilleur rapport de force avec l'employeur

68% des salariés jugent positif le rôle des représentants du personnel



De manière générale, comment percevez-vous le rôle des représentants du personnel dans votre entreprise ?



Les opinions négatives sur les représentants du personnel sont minoritaires (1/3)



Dans votre entreprise, vous trouvez que les représentants du personnel :

Plusieurs réponses possibles | 1 024 répondants

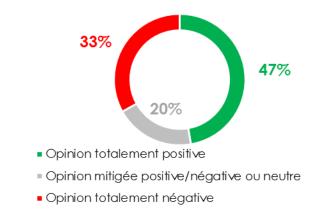
	Priorité (nombre de citation)	%
1	Sont impliqués et cherchent des solutions constructives	40%
2	Sont à l'écoute et sensibles aux attentes des salariés	40%
3	Ne répondent pas à toutes les demandes	29%
4	Sont impliqués et cherchent à rendre service	27%
5	Ne se préoccupent que d'eux/d'elles même	18%
6	Calment les tensions	16%
7	Sont systématiquement opposés à l'employeur	13%
8	Attisent les conflits entre les salariés et l'employeur	12%
9	Ne servent à rien	7%
10	Autre	1%

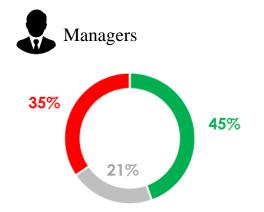
Une opinion majoritairement positive des représentants du personnel, encore plus accentuée chez les non managers (2/3)

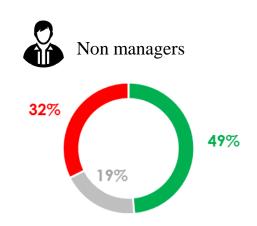


Dans votre entreprise, vous trouvez que les représentants du personnel :

Plusieurs réponses possibles | 1 024 répondants





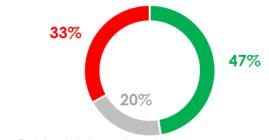


Une opinion majoritairement positive des représentants du personnel, encore plus prononcée dans les petites entreprises (3/3)

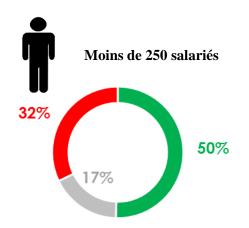


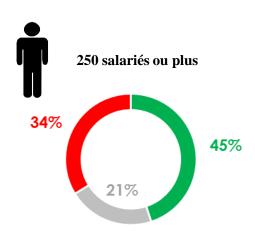
Dans votre entreprise, vous trouvez que les représentants du personnel :

Plusieurs réponses possibles | 1 024 répondants



- Opinion totalement positive
- Opinion mitigée positive/négative ou neutre
- Opinion totalement négative

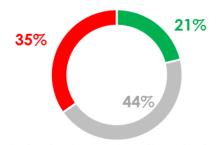




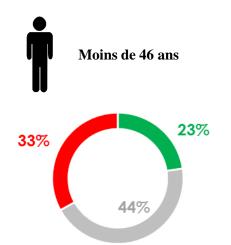
Dans l'ensemble, les salariés jugent majoritairement que les RP sont aussi impliqués qu'autrefois

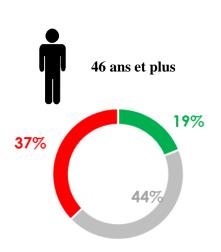


Diriez-vous que les représentants du personnel dans votre entreprise :



- Sont plus impliqués dans leur rôle qu'autrefois
- Sont autant impliqués qu'autrefois
- Sont moins impliqués dans leur rôle qu'autrefois

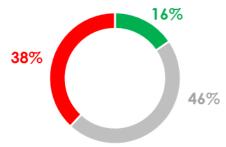




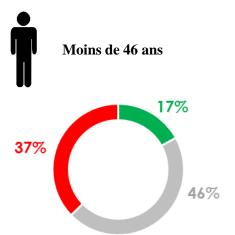
Dans l'ensemble, les salariés jugent majoritairement que les RP inspirent autant confiance qu'autrefois

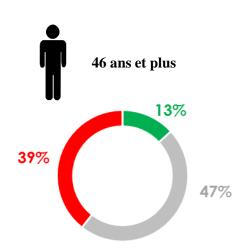


Diriez-vous que les représentants du personnel dans votre entreprise :



- Inspirent plus confiance qu'autrefois
- Inspirent autant confiance qu'autrefois
- Inspirent moins confiance qu'autrefois



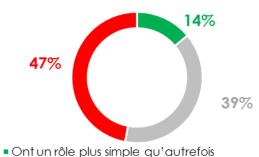


Tout en reconnaissant à 47% que le rôle des RP s'est complexifié, les répondants sont 51% à trouver qu'ils ont suffisamment de temps pour mener à bien leur actions



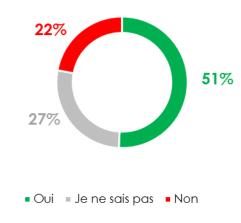
Diriez-vous que les représentants du personnel dans votre entreprise :

Question à réponse unique | 1 024 répondants



- om om ole ples simple de demereis
- Ont un rôle identique depuis des années
- Ont un rôle moins simple qu'autrefois

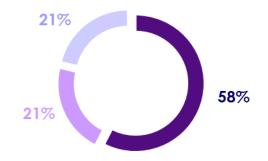
Diriez-vous que les représentants du personnel dans votre entreprise bénéficient de suffisamment de temps et de moyens nécessaires pour mener à bien leurs actions ?



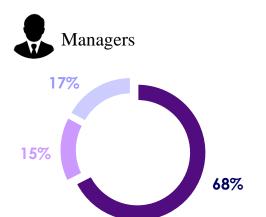
Les salariés estiment majoritairement que leur entreprise respecte le rôle des RP

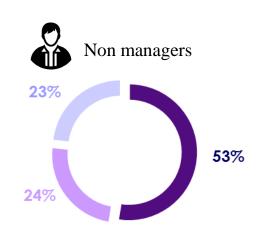


D'une manière générale, diriez-vous que votre entreprise :



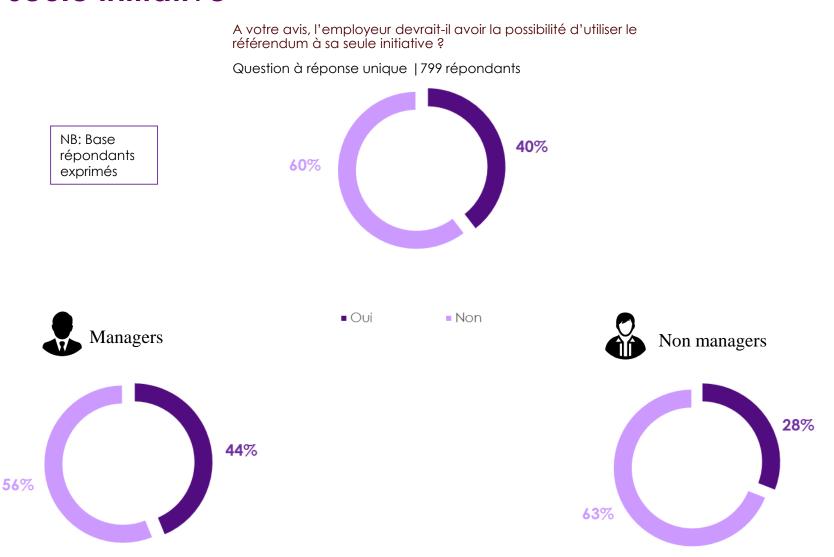
- Respecte le rôle des représentants du personnel
- Je ne sais pas
- Est en constante défiance avec les représentants du personnel





60% des salariés contre la possibilité pour l'entreprise d'utiliser le référendum à sa seule initiative

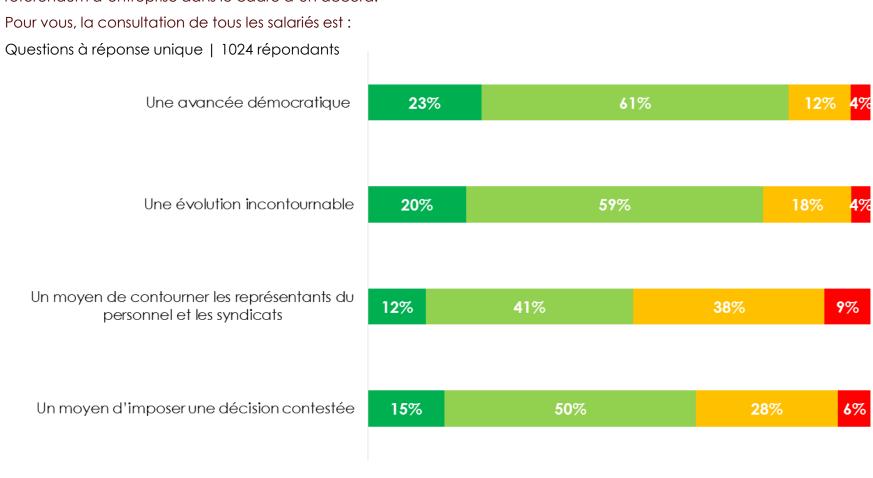




Tout en plébiscitant à 84% l'avancée démocratique que constitue pour eux le référendum d'entreprise, les répondants estiment toutefois à 65% qu'il peut être un moyen d'imposer une décision contestée



La loi travail a instauré la possibilité pour un syndicat représentant au moins 30% des salariés de demander un référendum d'entreprise dans le cadre d'un accord.



Plutôt d'accord

Plutôt pas d'accord

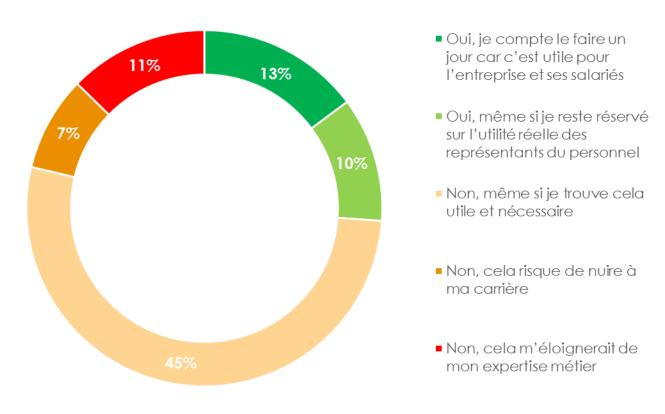
■ Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord

Près d'1/4 des répondants envisagent aujourd'hui la possibilité de se présenter aux élections du personnel



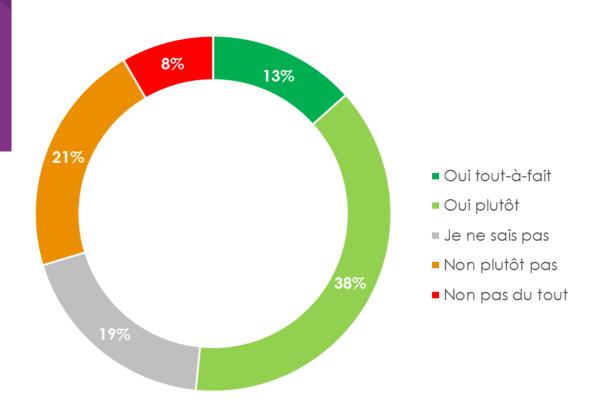
A l'avenir seriez-vous susceptible de vous présenter aux élections du personnel ?

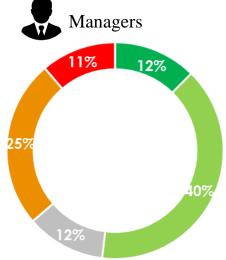


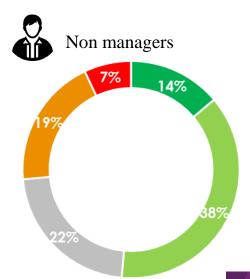
51% des salariés voient un enjeu pour la préservation des droits, moyens et ressources des instances représentatives du personnel à l'occasion des législatives de juin 2017



Pensez-vous que la préservation des droits, moyens et ressources des instances représentatives du personnel dans les entreprises est un des enjeux des prochaines élections législatives ?







Mot décrivant les représentants du personnel



Pour conclure, si vous deviez décrire par un mot l'action des représentants du personnel dans votre entreprise, quel serait-il ?



Mot décrivant les représentants du personnel chez les managers



Pour conclure, si vous deviez décrire par un mot l'action des représentants du personnel dans votre entreprise, quel serait-il ?



Mot décrivant les représentants du personnel chez les non managers



Pour conclure, si vous deviez décrire par un mot l'action des représentants du personnel dans votre entreprise, quel serait-il ?

Question à réponse unique | 685 répondants



Non managers



Ce que nous pouvons retenir en synthèse (1/2)



- 61% des salariés indiquent connaître le rôle des instances représentatives du personnel
- 1 salarié sur 4 sollicite les représentant du personnel dans une année
 - Prioritairement sur « les conditions de travail, la santé et sécurité » puis « l'emploi et la rémunération »
- □ Les salariés sont favorables à 83% à l'existence de plusieurs instances représentatives du personnel
 - Ils estiment en effet que cela permet une meilleure défense des salariés et une simplification des rôles
- L'avis des salariés sur les représentants du personnel est majoritairement positif
 - Les jugeant aussi impliqués et dignes de confiance qu'autrefois, disposant de suffisamment de temps pour mener leurs actions bien qu'admettant une complexification de leur rôle
 - Et les 3 premiers termes spontanés utilisés par les salariés pour qualifier le rôle des représentants du personnel sont: « Utile », « Défense » et « Efficace »

Ce que nous pouvons retenir en synthèse (2/2)



- La majorité des salariés estiment que leur entreprise respecte le rôle des représentants du personnel
 - Et sont à 60% opposés au référendum unilatéral de l'entreprise
- Près d'un salarié sur 4 envisage la possibilité de devenir représentant du personnel

1 salarié sur 2 voit la préservation des droits, moyens et ressources des représentants du personnel comme un des enjeux des législatives de juin 2017

Pour conclure, une étude qui « coupe la tête » à trois idées reçues !



- Idée reçue numéro 1 « Les salariés ne sont pas intéressés par leurs représentants du personnel » : ils sont pourtant 61% à connaître leurs rôles et ils sont majoritairement convaincus de la nécessité de conserver plusieurs instances distinctes
- Idée reçue numéro 2 « Les salariés des PME/PMI ont une opinion moins positive des instances du personnel » : les salariés des entreprises de moins de 250 salariés ont une opinion favorable supérieure de 3 points par rapport à la moyenne
- Idée reçue numéro 3 « les salariés sont suffisamment responsables pour choisir eux-mêmes leur destin dans l'entreprise grâce au référendum d'entreprise » : tout en plébiscitant à 84% l'avancée démocratique que constitue pour eux le référendum d'entreprise, les salariés estiment toutefois à 65% qu'il peut être un moyen d'imposer une décision contestée